

DE LA PHONETIQUE FRANÇAISE A SA DIDACTICITE AUX APPRENANTS ROUMAINS: CAS DE LA METHODE DITE PROGRESSIVE

Angela Coşciug

Abstract

The article deals with some ideas about the teaching of French phonetics to Romanian learners. It points on the progressive method which helps the learners to study French pronunciation in a coherent way.

Keywords: French phonetics, learners, method, teaching, learning.

Préliminaires

La didactique des langues et des cultures étrangères comme science et activité pratique a toujours été à la recherche d'une méthodologie qui permette l'acquisition et l'emploi de ces langues et cultures au niveau le plus approprié, soit-il celui qui rend possible les simples compréhension et expression en langues étrangères ou celui qui se rapproche du niveau des natifs. C'est pourquoi, lors des années, des méthodes plus ou moins efficaces d'enseignement et/ou d'apprentissage de ces langues ou de certains compartiments de ces langues, étroitement liés à la culture, ont été élaborées. Il s'agit ici de la méthode expressive, communicativo-interactive, actionnelle, progressive etc. Toutes ces méthodes s'axent sur l'*imitation* du parleur natif quant à l'expression (verbale, en premier lieu, mais également gestuelle, mimique, comportementale etc.) ou au contenu (informatif, sémantique, axiologique etc.).

Au niveau expressif l'imitation en question porte plutôt sur l'articulation, c'est-à-dire sur la capacité de reproduire par la voix les unités sonores segmentales (les sons vocaliques, consonantiques, semi-vocaliques/semi-consonantiques, les diphtongues, les triptongues, les groupes rythmiques etc.) et/ou supersegmentales (intonation, accent, rythme, débit etc.), produites par les natifs. Plus une langue étrangère est rapprochée du point de vue de l'articulation de la langue maternelle de l'apprenant et plus celui-ci s'inscrit dans l'âge optimal (7-20 ans) de l'acquisition d'une langue, plus l'imitation en question est facile, rapide et, par conséquent, qualitative.

Pour présenter dans les pages de cet article le degré du rapprochement articulatoire du français et du roumain, il ne nous reste qu'à décrire brièvement les unités phonatoires segmentales et supersegmentales de ces deux langues en les comparant les unes aux autres pour mettre surtout en relief leurs distinctions sur lesquelles doit reposer, en premier lieu, toute la didactique de la phonétique française aux apprenants roumains.

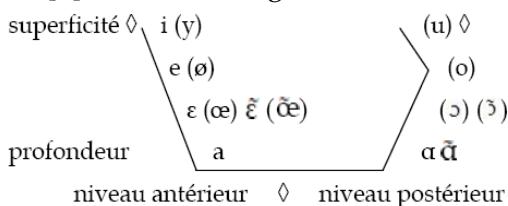
1. Bref aperçu comparativo-contrastif des unités phonatoires segmentales du français et du roumain contemporains

On identifie comme unités phonatoires segmentales du français contemporain les sons *vocaliques* à part, les sons *semi-vocaliques* (appelés encore sons *semi-consonantiques*), les *diphtongues*, les sons *consonantiques*, les *groupes rythmi-*

ques, les syntagmes et les phrases phonétiques. On délimite comme unités phonotaires segmentales du roumain contemporain les sons *vocaliques* à part, les sons *semi-vocaliques*, les *diphthongues*, les *triphthongues*, les sons *consonantiques*, les *groupements rythmiques* (en roum. *tacturi ritmice*) et les *phrases phonétiques*.

1.1. Les sons vocaliques à part

Comme nous l'avons déjà mentionné dans nos deux articles «Etude comparée des systèmes vocaliques du français, espagnol, roumain et russe» et «Unele considerații de ordin general asupra sistemelor vocalice ale limbilor franceză și germană»¹, le français contemporain renferme 15 sons vocaliques à part qu'on peut présenter, selon V. Gak, sous forme d'un trapèze, tout ça grâce aux unités [a] et [ɑ], mais également à l'unité [u] qui est plus antérieure que l'unité [o] dans cette langue²:



Sch. 1: Les sons vocaliques du français contemporain

Dans le trapèze de V. Gak, l'emplacement de chaque son vocalique signale son caractère profond ou superficiel, ainsi que son niveau antérieur ou postérieur. Les parenthèses, dans ce trapèze, signalent la labialité du son vocalique, le signe ~ - les sons nasaux, le signe ◇ - les sons qui constituent le contour vocalique minimal des langues du monde.

Compte tenu du trapèze présenté ci-dessus, on peut affirmer que le français contemporain renferme des sons vocaliques:

- (1) superficiels: [i], [y], [u], [e], [ø], [o], [ε], [œ], [ɔ], [ɛ̃], [œ̃] et [ɔ̃];
- (2) profonds: [a], [ɑ] et [ā];
- (3) antérieurs: [i], [y], [e], [ø], [ε], [œ], [ɛ̃], [œ̃] et [a];
- (4) postérieurs: [u], [o], [ɔ], [ɔ̃], [ɑ] et [ā];
- (5) labiaux: [y], [u], [ø], [o], [œ], [œ̃], [ɔ] et [ɔ̃];
- (6) non-labiaux: [i], [e], [ε], [ɛ̃], [a], [ɑ] et [ā];
- (7) nasaux: [ɛ̃], [œ̃], [ɔ̃] et [ā];
- (8) oraux: [i], [y], [u], [e], [ø], [o], [ε], [œ], [ɔ], [a] et [ɑ].

Il nous semble bien de mettre en relief encore deux caractéristiques des sons vocaliques à part de cette langue, et notamment leur caractère ouvert ([ε], [œ], [ɔ]) ou fermé ([e], [ø], [o]).

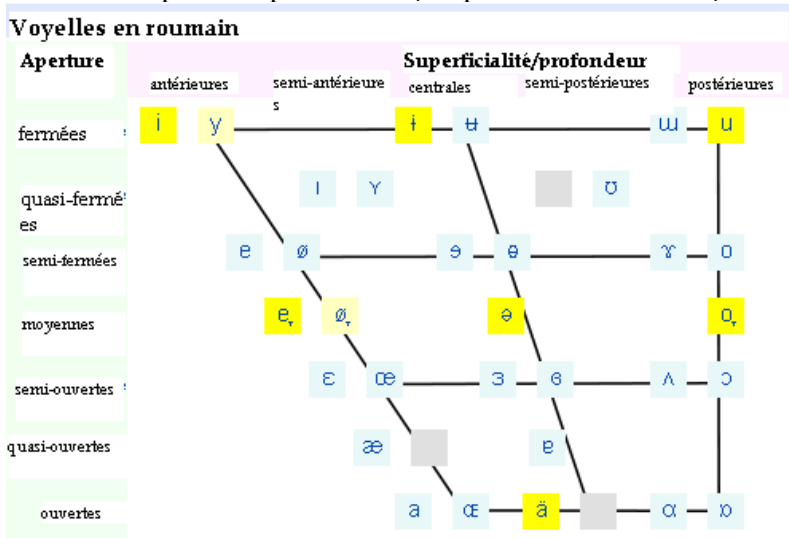
De la présentation ci-dessus nous pouvons conclure qu'un seul son vocalique français à part peut cumuler plusieurs traits. Par exemple, le son [y] est, en même temps, superficiel, antérieur, labial et oral. Cette poly-aspectualité phonique des sons vocaliques français doit être prise en compte lors de leur didactique aux apprenants étrangers.

Selon la bonne majorité des phonéticiens, on enregistre 7 sons vocaliques à part en roumain contemporain³:

- (1) [a] – son ouvert, central et non-arrondi qu'on produit en articulant les unités lexicales *amar, amator, arătare* etc.;
- (2) [e] – son moyen, antérieur et non-arrondi qu'on remarque en articulant les unités *elev, elefant, elan* etc.;
- (3) [i] – son fermé, antérieur et non-arrondi qu'on rencontre lors de la sonorisation des unités *iris, irigare, iritare* etc.;
- (4) [o] – son moyen, postérieur et arrondi qu'on enregistre pendant la sonorisation des unités *ocol, ocolire, orbită, gol* etc.;
- (5) [u] – son fermé, postérieur et arrondi qu'on entend lors de la sonorisation des unités *uluc, duce, suc* etc.;
- (6) [ə] – son moyen, central et non-arrondi, enregistré dans la sonorisation des unités *fără, văr, măr, până* etc.;
- (7) [ɨ] – son fermé, central et non-arrondi, rencontré dans la sonorisation des unités *vârî, sfârșit, fân* etc.

Mais selon certains chercheurs, le tableau des sons vocaliques à part en roumain est plus riche à l'heure actuelle. Ainsi, ils distinguent encore dans cette langue le son [ɨ], asyllabique et dévocalisé, qui, souvent, est pris pour l'équivalent du son [i] et qui se rencontre pendant la sonorisation des unités *rupi, moși, dormi, bani* etc. Lors de la sonorisation de certains emprunts lexicaux, on rencontre deux sons vocaliques supplémentaires qui n'entrent pas encore dans le contour phonétique de base du roumain. Il s'agit des unités [ø] - son vocalique moyen, antérieur et arrondi, rencontré pendant la sonorisation des unités lexicales *bleu, loess* etc. - et [y] - son vocalique fermé, antérieur et arrondi, présent lors de la sonorisation des unités *führer, bruxelez* etc.

Dans le tableau qui suit, nous présentons graphiquement toutes les unités, prises par les spécialistes pour des sons vocaliques à part du roumain. Nous mettons à la base de cette présentation quelques caractéristiques de ces unités, et notamment leur aperturage, profondeur/superficialité, labialité/non-labialité:



Sch. 2: Les sons vocaliques du roumain contemporain*

*Dans le tableau, les secteurs jaunes correspondent aux sons vocaliques de base du roumain. Les secteurs crème signalent les sons employés rarement en roumain. Les secteurs gris signalent les unités rares, sans symbolisation. Tous les sons vocaliques sont présentés par couples. A gauche de chaque couple, on trouve le son non-arrondi, à droite – celui arrondi.

A ce que l'on voit du Schéma 2, le rapport entre les sons vocaliques à part du roumain peut être présenté sous forme de trapèze comme en français. Ce trapèze dans les deux langues a deux pôles. Ainsi, en français il y a quatre sons à chaque pôle ([i-e-ε-a] et [ɑ-ɔ-o-u]), en roumain – trois ([i], [e], [a] et [a], [o], [u]) dont un ([a]) est mixte pour les deux pôles, tout ça parce qu'il est central ou moyen dans cette langue. Cela fait que les traits quantitatifs, mais également qualitatifs des sons vocaliques de ces langues soient différents. Par exemple, en français on délimite:

- (1) trois sons vocaliques très superficiels: [i], [y], [u];
- (2) trois sons vocaliques superficiels: [e], [ø], [o];
- (3) six sons vocaliques moyens: [ε], [œ], [ē], [œ̄], [ɔ̄], [ɔ̄];
- (4) trois sons vocaliques profonds: [a], [ɑ], [ɑ̄].

En roumain, on identifie:

- (1) trois sons vocaliques très superficiels: [i], [y], [u];
- (2) deux sons vocaliques superficiels: [e], [o];
- (3) deux sons vocaliques moyens: [ε], [œ];
- (4) un son vocalique profond: [a].

Le niveau est, en français, un trait corrélatif, car il met en accord deux phonèmes: [a] et [ɑ], [y] et [u] etc. En roumain, le niveau est tout à fait corrélatif: [i] – [u], [e] – [o].

La labialité se présente comme un trait corrélatif dans les quatre couples de phonèmes vocaliques français: [y]-[i], [ø]-[e], [œ]-[ε], [œ̄]-[ē] et comme un trait constitutif non-corrélatif dans les quatre phonèmes vocaliques postérieurs: [u], [o], [ɔ̄], [ɔ̄]. En roumain comme en français, la labialité est un trait corrélatif de certains sons vocaliques du type [i]-[y], [e]-[ø], [ε]-[œ] etc., mais un trait constitutif, mais non-corrélatif des autres sons du type: [u], [o] etc.

La nasalité est un trait différenciel et corrélatif des phonèmes vocaliques français [ē], [ɑ̄], [ɔ̄] et [œ̄]. En roumain, elle n'est pas le trait des sons vocaliques, mais des sons consonantiques [m] et [n].

La durée des sons vocaliques à part est enregistrée en français et en roumain. Mais dans ces langues elle n'est pas un trait corrélatif. En français, elle est un trait constitutif dans le cas de la durée dite «historique», propre aux phonèmes nasaux et aux sons [ɑ] (*cas, pas, rencontreras, âpre* etc.), [ø] (*peu, veut, ceux* etc.) et [o] (*tôt, bureau, mot* etc.), rarement aussi à [ε] (*tête, fenêtre, fête* etc.). Comme durée «rythmique» (étant enregistrée par rapport aux sons vocaliques des syllabes accentuées, devant les consonnes *r, v, z, g, vr*), elle est un trait positionnel. En roumain, elle est seulement positionnelle (et apparaît exclusivement dans la syllabe accentuée) et peut être rencontrée dans tous

les sons vocaliques, mais surtout dans ceux qui constituent des interjections: *aaa!* (pour exprimer la douleur, l'effroi etc.); *eee!* (pour exprimer la surprise, le mécontentement etc.); *iiii!* (pour exprimer la joie, le bonheur etc.); *ooo!* (pour exprimer la surprise); *uuuu!* (pour exprimer l'étonnement, l'impatience etc.); *äää...* (pour exprimer la réflexion, le doute); *üü...* (pour exprimer la réflexion).

1.2. Les sons semi-vocaliques/semi-consonantiques et les diphtongues

Les sons [i], [y] et [u], suivis d'un des sons oraux [i], [y], [e], [ø], [ɛ], [œ], [ɔ], [a], [o] ou [ɑ], ou d'un des sons nasaux [ɛ̃], [ɔ̃] ou [ɑ̃], ou précédés et suivis du même son (ex.: *royal* [ʁwa-'jal]) ou d'un autre son vocalique, forment avec toutes ces unités des diphtongues *ascendantes*⁴ (où ces sons deviennent des sons semi-vocaliques, appelés encore sons semi-consonantiques - [i]→[j], [y]→[ɥ], [u]→[w]) qui sont nombreuses en français contemporain (lors de notre étude nous avons délimité 32 diphtongues de ce type) - ['jy], ['je], ['jø], ['jo], ['jɛ], ['jœ], ['jɔ], ['ja], ['ja], ['jɛ̃], ['jɔ̃], ['jɑ̃], ['ɥi], ['ɥe], ['ɥø], ['ɥo], ['ɥɛ], ['ɥœ], ['ɥɔ], ['ɥa], ['ɥɑ], ['ɥɔ̃], ['ɥɑ̃], ['wi], ['we], ['wɛ], ['wœ], ['wa], ['wɑ], ['wɛ̃], ['wɔ̃], ['wɑ̃]:

- (1) [i]+[i]=[i-'j...]: *criez* [kʁi-'je], *priez* [pʁi-'je];
[y]+[i]=[ɥi]: *lui* ['lɥi], *suit* ['sɥi], *cuit* ['kɥi], *puis* ['pɥi];
[u]+[i]=[wi]: *Louis(e)* ['lwi(:z)], *boui-boui* [bwi-'bwi];
- (2) [i]+[y]='[jy]: *sciure* ['sjy:ɛ];
- (3) [i]+[e]=[i-'je]: *criez* [kʁi-'je], *priez* [pʁi-'je];
[y]+[e]=[ɥe]: *tuer* ['tɥe], *suer* ['sɥe];
[u]+[e]=[we]: *louer* ['lwe], *doué* ['dwe];
- (4) [i]+[ø]=[i-'jø]: *pieux* ['pjø], *cieux* ['sjø];
[y]+[ø]=[ɥø]: *respectueux* [ʁɛs-pɛk-'tɥø];
*[u]+[ø]=[u-'ø]: *boueux* ['bu-'ø];
- (5) [i]+[ɛ]='[jɛ]: *ciel* ['sjɛl], *fiel* ['fjɛl];
[y]+[ɛ]=[ɥɛ]: *ruelle* ['ʁɥɛl], *sensuel* [sɑ-'sɥɛl], *sanctuaire* [sɑk-'tɥɛ:ɛ];
[u]+[ɛ]=[wɛ]: *rouelle* ['ʁwɛl];
- (6) [i]+[œ]=[i-'jœ]: *sieur* ['sjœ:ɛ];
[y]+[œ]=[ɥœ]: *tueur* ['tɥœ:ɛ];
[u]+[œ]=[wœ]: *joueur* ['ʒwœ:ɛ];
- (7) [i]+[ɔ]=[i-'jɔ]: *senior* [se-'njɔ:ɛ], *solarium* [sɔ-la-'ɔjɔm];
[y]+[ɔ]=[ɥɔ]: *fluor* ['flɥɔ:ɛ];
- (8) [i]+[a]=[i-'ja]: *cria* [kʁi-'ja], *pria* [pʁi-'ja];
[y]+[a]=[ɥa]: *tua* ['tɥa], *sua* ['sɥa];
[u]+[a]=[wa]: *loua* ['lwa];
- (9) [i]+[o]=[i-'jo]: *ymbiose* [sɛ̃-'bjɔ:z];
[y]+[o]=[ɥo]: *dua* ['dɥo];
- (10) [i]+[ɑ]=[i-'jɑ]: *(tu) crias* [kʁi-'jɑ];
[y]+[ɑ]=[ɥɑ]: *(tu) tuas* ['tɥɑ];
[u]+[ɑ]=[wɑ]: *(tu) jouas* ['ʒwɑ], *trois* ['twa];
- (11) [i]+[ɛ̃]=[i-'jɛ̃]: *tiens!* ['tjɛ̃];

- [u]+[ɛ̃]=[wɛ̃]: (*tu joins* ['ʒwɛ̃]);
 (12) [i]+[ɔ̃]=[i-ʹɔ̃]: (*question* [kɛs-ʹtjɔ̃];
 [y]+[ɔ̃]=[ʷɔ̃]: (*nous tuons* ['tʷɔ̃];
 [u]+[ɔ̃]=[wɔ̃]: (*jouons* ['ʒwɔ̃]);
 (13) [i]+[ɑ̃]=[i-ʹɑ̃]: (*criant* [kʁi-ʹjɑ̃];
 [y]+[ɑ̃]=[ʷɑ̃]: (*tuant* ['tʷɑ̃];
 [u]+[ɑ̃]=[wɑ̃]: (*jouant* ['ʒwɑ̃]).

(b) Le son [i], précédé des sons [i], [ɛ], [œ], [ɔ] ou [a] et transformé ainsi en son semi-vocalique ou semi-consonantique, forme avec ces unités des diphtongues *descendantes* - ['ij], ['ɛj], ['œj], ['ɔj] ou ['aj] - où l'accent tombe sur le premier élément:

- (14) [i]+[j]=[ij]: (*trille* ['tʁij];
 [ɛ]+[j]=[ɛj]: (*abeille* [a-ʹbɛj];
 [œ]+[j]=[œj]: (*seuil* ['sœj];
 [ɔ]+[j]=[ɔj]: (*boy* ['bɔj];
 [a]+[j]=[aj]: (*email* [e-ʹmaj]).

En roumain, il y a aussi deux types de diphtongues: ascendantes et descendantes.

Les diphtongues *ascendantes* (on compte en roumain dix diphtongues de ce type) se forment d'un des sons semi-vocaliques qui existent dans cette langue⁵, et notamment [ɛ̃], [ĩ], [õ] ou [ũ], suivi d'un son vocalique. Dans ce type de diphtongue, l'accent tombe toujours sur le deuxième constituant comme en français:

- (1) [ɛ̃]+[a]=[ɛ̃a]: (*steà, vreà*;
 [ɛ̃]+[o]=[ɛ̃o]: (*vreó*;
 [ɛ̃]+[u]=[ɛ̃u]: (*vreún*);
 (2) [ĩ]+[a]=[ĩa]: (*ziàr, chiàr*;
 [ĩ]+[e]=[ĩe]: (*fièr, mièr*;
 [ĩ]+[o]=[ĩo]: (*miórlăi, ciób*;
 [ĩ]+[u]=[ĩu]: (*iúbit, ciúpit*);
 (3) [õ]+[a]=[õa]: (*oàmeni, coàstă*);
 (4) [ũ]+[a]=[ũa]: (*ziuà, tinicheauà*;
 [ũ]+[ə]=[ũə]: (*dou'ă, nou'ă*).

Les diphtongues *descendantes* (on compte en roumain treize diphtongues de ce type) sont formées d'un des sons vocaliques mentionnés dans les paragraphes précédents de cet article, suivi d'un des sons semi-vocaliques roumains [ĩ] ou [ũ]. Toutes les combinaisons sont possibles dans ce cas, sauf la combinaison de [u] et [ũ]. Dans ce type de diphtongue l'accent tombe toujours sur le premier constituant comme en français:

- (1) [a]+[ĩ]=[aĩ]: (*mài, vài, dài*;
 [e]+[ĩ]=[eĩ]: (*léi, méi, téi*;
 [i]+[ĩ]=[iĩ]: (*mii, fii*);

- [o]+[i]=[oi]: *gói, piṭigói, vói*;
 [u]+[i]=[ui]: *púi, cúi*;
 [â]+[i]=[âi]: *c'âine, p'âine*;
 [ə]+[i]=[əi]: *r'ăi, flăc'ăi*;
 (2) [a]+[ü]=[aü]: *dău, căut*;
 [e]+[ü]=[eü]: *léu, méu*;
 [i]+[ü]=[iü]: *fíu, víu*;
 [o]+[ü]=[oü]: *nóu, biróu*;
 [ə]+[ü]=[əü]: *r'ău, pâr'ău*;
 [â]+[ü]=[âü]: *r'ău*.

Comme le démontrent les exemples ci-dessus, en français il y a plus de diphtongues (trente-six) qu'en roumain (vingt-trois). Cela s'explique partiellement par le fait que le français renferme des sons vocaliques nasaux qui peuvent former des diphtongues avec un son semi-vocalique. En même temps, en roumain il y a plus de diphtongues descendantes (treize) qu'en français (cinq).

Si nous analysons, du point de vue de l'articulation, les diphtongues du français et du roumain qui cumulent toujours des sons semi-vocaliques, nous observons que:

- (a) les diphtongues françaises [ʃø], [ʃœ], [ʃɛ̃], [ʃɔ̃], [ʃɑ̃]; [ʷi], [ʷe], [ʷø], [ʷo], [ʷɛ], [ʷœ], [ʷɔ], [ʷa], [ʷɑ], [ʷɔ̃], [ʷɑ̃]; [wi], [we], [wɛ], [wœ], [wa], [wɛ̃], [wɔ̃], [wɑ̃] et [œj] manquent en roumain et peuvent constituer des difficultés d'articulation pour un apprenant roumain, surtout débutant;
- (b) certaines diphtongues françaises rappellent, en quelque sorte, certaines diphtongues roumaines et, par conséquent, peuvent être assimilées plus vite, par exemple, [ʃy] dans *sciure* rappelle [ɣu] dans *ciudat*;
- (c) certaines diphtongues françaises sont presque identiques aux diphtongues roumaines, par exemple, [ja] dans *fiacre* et [ja] dans *(tu)prias* sont presque identiques au [ja] dans le roumain *fiară*; [je] dans *fier*, *pièce*, *miel* est presque identique au [je] dans les roumains *fier*, *piesă*, *miere*; [je] dans *prier* est presque identique au [je] dans le roumain *iepure*; [jo] dans *miauler* est presque identique au [jo] dans *miorlăi*; [wa] dans *oie* et [wa] dans *(tu)louas* sont presque identiques au [wa] dans *oase* et [wa] dans *ziua*; l'unité [ɛj] dans *abeille* est presque identique (plus longue et accentuée) au [ei] dans l'unité roumaine *lei*; [aj] dans *maille*, *caille*, *paille* est presque identique (plus longue et accentuée) à la diphtongue [ai] dans les unités roumaines *mai*, *cai*, *pai*; [ij] dans *fille* est presque identique (plus longue et accentuée) à la diphtongue [iɨ] dans le roumain *fii*; [ɔj] dans *boy* est presque identique (plus longue et accentuée) à la diphtongue [oi] dans le roumain *boi*.

1.3. Les sons consonantiques

Le français contemporain renferme deux types de sons consonantiques:

- (1) ceux appelés «autochtones», c'est-à-dire les sons à l'aide desquels ont forme déjà de nouvelles unités dans cette langues;
- (2) ceux empruntés aux autres langues qui se rencontrent seulement dans les unités lexicales d'origine étrangère.

Les sons dits «autochtones» se distinguent du point de vue de leur sonorité. On délimite ainsi des sons consonantiques sonores ([b], [d], [ʒ], [g], [v], [z]) et sourds ([k], [f], [p], [s], [t], [ç]). Les sonants ([l], [m], [n], [ɲ] et [ʁ]) sont des sons intermédiaires entre consonantiques et vocaliques.

Les sons consonantiques empruntés aux autres langues (à travers l'emprunt lexical) sont les suivants: [h], [ɲ], [tʃ] et [dʒ] – empruntés à l'anglais (qu'on rencontre, par exemple, lors de la sonorisation des unités *hall*, *camping*, *check-up* et *jazz*); [x] – emprunté à l'espagnol ou à l'arabe (qu'on rencontre, par exemple, lors de la sonorisation des unités *jota*, *xérès*, *khamsin*); [ts], [tz] ou [dz] – empruntés au russe ou aux autres langues (qu'on rencontre, par exemple, lors de la sonorisation des unités *tsé-tsé*, *tsigane*, *tzigane*, *tsar*, *tsarine*).

En roumain contemporain on enregistre vingt sons consonantiques de base: [b], [v], [g], [d], [ʒ], [dʒ], [k], [l], [m], [n], [p], [ʁ], [s], [t], [f], [h], [ts], [tʃ], [ç], [z]. Les sons [b], [v], [d], [s], [ʒ], [g] et [dʒ] sont des sons sonores; [p], [f], [t], [ts], [z], [tʃ], [ç] et [k] – des sons sourds; [l], [m], [n] et [ʁ] – des sonants (liquides - [l] et [ʁ]; nasaux - [m] et [n])⁶.

Comme le démontre les exemples ci-dessus, les sons consonantiques en français et en roumain contemporains sont à peu près les mêmes, à la seule différence de quelques-uns:

- (1) Ainsi, les sons [dʒ], [ts] et [tʃ] sont articulés en roumain d'une autre façon qu'en français. Le son [dʒ] est prépalatale et africatif en roumain (*geam*, *geamă*). En français, comme en anglais, il est palatale et africatif. Le son [ts] est alvéolaire en roumain (*tar*, *tară*) et dental-alvéolaire en français (*tsigane*). Le son [tʃ] est prépalatale et africatif en roumain; en français, comme en anglais, il est palatale et africatif;
- (2) Le son [ʁ] est seulement vibratoire en roumain: *repede*, *apar*, *prenatal* etc. En français, ce son peut être articulé, selon le cas, d'une façon grasseyée (étant précédé d'un autre son consonantique et suivi, en même temps, d'un son vocalique – *gras*, *gré*, *grimace*, *prince*, *truc*, *droque* etc.), roulée (devant le son vocalique [u] – *route*, *rouler*, *routine* etc.), occlusive (*par*, *star*, *finir*, *encore* etc.).

1.4. Les groupes/groupements rythmiques

On appelle *groupe rythmique* un groupement logique de mots phonétiques autour d'une seule syllabe qui comporte un accent rythmique, tout ça car en français l'accent rythmique n'est pas délimité dans chaque mot pris à part, mais dans les groupements de mots. En lignes générales, le groupe rythmique est formé sur les règles syntaxiques du français dans le sens que chaque terme de proposition bi ou polysyllabique constitue un groupe rythmique à

part, sauf l'épithète, le prédéterminant du nom ou le complément circonstanciel d'intensité ou de manière antéposé:

«Hannah | s'occupe | du magasin | de la rue | du Bourg-l'Abbé» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 120).

«Elle pense | souvent | à Robert | et craint | chaque jour | l'annonce | d'une mauvaise nouvelle» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 121).

«Dans quelques jours | elle trouvera | sa chaleur» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 121).

«Devant mon insistance | ma vieille amie | a fini | par m'avouer | ce qui | s'était réellement passé | ce soir-là | dans le café» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 127).

En roumain, le groupement rythmique, appelé *tact ritmic*, peut être formé d'un seul ou de plusieurs mots. Dans le groupement rythmique formé de plusieurs mots on délimite un seul mot déterminé et plusieurs mots déterminants⁷. La mise en place des groupements rythmiques d'un texte sonore quelconque se fait toujours compte tenu:

(1) de l'intention communicative de l'auteur de ce texte (si cette intention est connue ou interprétable pour le lecteur sonore);

(2) de l'interprétation du texte par ce lecteur sonore;

(3) du bon sens qui exclut les non-sens.

L'auteur se sert, le plus souvent dans ce cas, des virgules. Ainsi, dans la phrase: «Și iarăși, | noaptea, | vine | Luceafărul deasupra ei | Cu razele-i senine» (M. Eminescu, *Luceafărul*), l'unité *noaptea* doit être prise pour un groupement rythmique à part qui annonce que *Luceafărul* vient chez elle pendant la nuit (en roum. *Luceafărul vine noaptea deasupra ei*) et non que la nuit tombe (en roum. *noaptea vine*).

Il résulte qu'en français la délimitation des unités rythmiques se fait exclusivement sur des principes d'ordre syntaxique, tandis qu'en roumain on prend en charge l'intention communicative (interprétée) ou le bon sens.

1.5. Les syntagmes phonétiques

Seulement en français les syntagmes phonétiques sont délimités comme unités distinctes des groupes rythmiques. En roumain, on parle, dans ce cas, des groupements rythmiques (*tacturi ritmice*), formé de plusieurs mots.

Le *syntagme rythmique* est une unité phonatoire qui comporte une certaine mélodie (dont on va parler dans les paragraphes suivants portant sur les unités supersegmentales) et introduit une pause d'une certaine longueur (mais qu'on ne peut pas appeler *pause longue*), marquée graphiquement par (;), (:), ou (...):

«La pratique du sport, leur passion commune, avait réuni Maxime et Tania: | mon histoire ne pouvait commencer que dans le stade où je les accompagnais si souvent» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 35).

1.6. Les phrases phonétiques

En français et en roumain l'unité phonétique majeure est la *phrase phonétique* qui a sa mélodie et introduit une longue pause, c'est-à-dire une pause marquée graphiquement par un point (d'interrogation, d'exclamation):

«Tania est la seule à percevoir les lignes invisibles qui traversent le stade» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 39).

«Plus muette que jamais à qui pensait-elle?» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 65).

«Chiens de juifs!» (Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 69).

2. Bref aperçu comparativo-contrastif des unités phonatoires supersegmentales du français et du roumain contemporains

Rappelons en bref que les unités supersegmentales des langues sont l'*accent* et l'*intonation* et que l'*accent* se manifeste par la mise en relief d'une syllabe à travers la modulation du *ton*, de l'*intensité* ou de la *durée*, ce qui nous fait délimiter dans les langues du monde trois types d'accent: *dynamique* (ou d'*intensité*), *tonique* (ou *musical*) et *quantitatif* (ou *duratif*).

Dans les mots français et roumains pris à part on délimite toujours un accent *dynamique*, c'est-à-dire un accent qui est créé à travers l'articulation intensive d'une syllabe, en français la même - l'*oxytone*, ce qui fait de l'accent français une unité *stable*. En roumain, l'accent est *libre* (comparez *episcop* et *episcop*), *muable* (c'est-à-dire différent dans les différentes formes grammaticales d'un mot quelconque - *cântasem*, *cântăm* etc.) ou *non-muable* (c'est-à-dire effectant la même syllabe des unités d'un paradigme quelconque - *marea*, *mărire*, (a) *mării*, (a) *mărilor* etc.

L'*intonation* se manifeste dans une langue à travers la *mélodie*, l'*accent logique* et l'*intensité*.

Dans les paroles orale française et roumaine, on rencontre plusieurs types de *mélodie*, délimités sur les variations de l'hauteur du ton de base des sons articulés:

- (1) *uniforme*, identifiée, le plus souvent, dans la production orale d'une phrase énonciative, par laquelle débute un discours quelconque et qui est suivie d'une phrase *auxiliaire*⁸:

Hauteur du ton	4		
	3		
	2	Vous connaissez tous M. Eliphas Zalkin, ou du moins si vous étiez un peu attentifs aux personnages marquants de votre siècle, vous devriez tous le connaître. Car vous avez eu entre les mains ces grands clichés que publient, pendant le temps des vacances, les quotidiens du soir...?	Am lipsit. Căci tata a plecat pe front.
	1		

- (2) *ascendante*, identifiée, par exemple, dans la production orale d'une phrase interrogative:

Hauteur du ton	4	reconnaitre? ¹⁰	acum?
	3	le	face
	2	devrais	am putea
	1	Je	Ce

- (3) *descendante*, identifiée, par exemple, dans une réplique réactive énonciative (souvent courte ou très courte) par laquelle finit complètement un dialogue quelconque:

Hauteur du ton	4	Que	
	3	j'attendrais	Numai
	2	vos	cu ei
	1	ordres ¹⁰ .	doi ¹¹ .

- (4) *ascendante-descendante*, identifiée, par exemple, dans la production orale d'une phrase qui finit par une énumération:

Hauteur du ton	4	vu:	le-am dat:
	3	tout maisons,	tot ce pâine,
	2	a musées,	luat sare,
	1	Il parcs.	Au albituri.

- (5) *descendante-ascendante*, identifiée, par exemple, dans la réplique réactive et initiative en même temps:

Hauteur du ton	4		acolo?
	3	penses-tu?	cum e
	2	D'ac qu'en	Am Și
	1	cord. Et	ințeleș.

- (6) *uniforme-descendante*, dans la production orale de longues phrases énonciatives qui achèvent un discours quelconque, par exemple:

Hauteur du ton	4		
	3		
	2	Maxime a refusé de se rendre au commissariat pour faire apposer sur ses papiers d'identité	Am zis totul ce am avut de zis
	1	le tampon rouge infamant ¹²	ție și la ai tăi.

A l'aide de l'*accent logique* on met en relief le mot ou le syntagme qui a une valeur sémantique ou stylistique de choix dans une phrase ou par lequel on exprime de différentes nuances affectives ou émotives. Ce mot ou ce syntagme est articulé avec une intensité à part, sur un ton brusque et ascendant dans les deux langues dont on parle:

Hauteur du ton	4	être responsable.	pe om.
	3	signifie	I-a creat
	2	Etre homme	Munca
	1		

L'*intensité* de la parole dépend de l'énergie avec laquelle on articule les unités phonatoires qui se succèdent. On dit que les phrases affectives par lesquelles on exprime l'admiration, la peur, l'estase etc. sont d'habitude articu-

lées avec beaucoup d'énergie dans les langues. Les questions qu'on peut poser dans une étude comparative de l'intensité de la parole française et roumaine sont les suivantes: Les Français, expriment-ils d'habitude d'une façon visible leurs émotions? Si oui, les expriment-ils avec la même énergie que les Roumains? Nous pouvons répondre à ces questions en nous basant sur les résultats de nos observations faites en 2007 sur l'intensité de la parole des Français natifs, rencontrés lors de notre stage linguistique et pédagogique à l'Université de Besançon. Ces observations nous ont permis de comprendre que d'habitude les Français sont réservés à exprimer leurs émotions devant les personnes qu'ils ne connaissent pas ou connaissent peu. Même devant les personnes qu'ils connaissent suffisamment ils ne risquent pas à exprimer les émotions dites négatives comme le mécontentement, la fureur, la jalousie etc. D'habitude les Roumains expriment plus ou moins explicitement leurs émotions, mêmes celles négatives et cette distinction comportementale doit être prise en compte lors de la didactique du FLE aux apprenants roumains.

Le tempo, le rythme et les pauses sont les unités temporelles de l'intensité.

Le *tempo*, c'est-à-dire la vitesse de l'articulation d'une unité phonatoire quelconque d'une langue, peut être lent, allégo, entrecoupé en français et en roumain, tout ça en accord avec le type de communication, son contenu, les déterminations psy de l'émetteur etc. Comme personnes qui expriment plus ou moins explicitement leurs émotions, mêmes celles négatives, les Roumains loquents font plus souvent (que les Français) appel au tempo allégo et entrecoupé.

Le *rythme* apparaît lors de l'articulation cohérente, systématique et périodique des syllabes accentuées et non-accentuées des mots phonétiques, des groupes/groupements rythmiques, des syntagmes et des phrases phonétiques. Par conséquent, le rythme en français et en roumain est très différent, car l'accent rythmique, dans ces langues, tombe sur des syllabes différentes: en français, toujours sur la syllabe oxytone, en roumain, tantôt sur la syllabe oxytone (*episcop, dobitoc, motor* etc.), tantôt sur celle paroxytone (*cântasem, floricele, constituție* etc.), proparoxytone (*cuvintele, fratele*, etc.) ou antéproparoxytone (*variațiilor*). Outre l'accent rythmique, en français on délimite des accents supplémentaires: emphatique, d'insistance etc. Tout ça pourvoit la chaîne parlée française des traits particuliers qui la distinguent de la chaîne parlée roumaine et qui doivent obligatoirement être pris en considération dans la didactique du FLE aux apprenants roumains.

Les *pauses* - longues ou courtes - apparaissent dans les chaînes parlées des deux langues pour:

- (1) des raisons physiologiques: le parleur doit inspirer de l'air pour continuer son discours;
- (2) des raisons linguistiques ou poétiques: on sépare ainsi un segment de la parole de l'autre, on maintient ainsi le rythme de la phrase, on met

en relief certaines constructions syntaxiques, on exprime des états affectifs;

(3) des raisons informatives: on ne veut pas répondre à la questions posée.

Par conséquent, pour apprendre à introduire des pauses dans un discours en français à la manière des natifs, il faut faire appel encore aux connaissances sur les façons d'agir des Français dans certaines situations: embarras, refus de communiquer, stress etc.

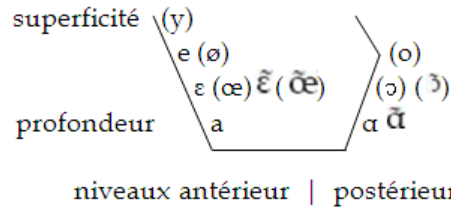
Des paragraphes présentés ci-dessus on peut conclure que:

- (1) la didactique de la phonétique d'une langue étrangère doit toujours avoir pour point de départ la phonétique de la langue maternelle, si celle-là se veut efficace;
- (2) la didactique de la phonétique d'une langue étrangère doit toujours être projetée sur des phénomènes d'ordre phonatoire (segmental et supersegmental), mais également linguistique et sémantique (surtout dans la différenciation linguistique et sémantique des unités à articuler), civilisatoire et comportemental, si elle se propose de préparer les apprenants à la compréhension et à l'expression phonatoires correctes (même à la manière des natifs) en langue étrangère.

3. Didactique de la phonétique française aux apprenants roumains à travers la méthode progressive

Toute didactique d'une langue étrangère met premièrement en scène des contenus à enseigner et à apprendre et des méthodes par lesquelles on enseigne et apprend ces contenus. Dans les paragraphes précédents nous avons balisé les contenus à enseigner et à apprendre dans les classes de phonétique française aux apprenants roumains, mettant en relief l'idée que ces contenus, pour l'apprenant, se basent implicitement sur une perspective comparative, c'est pourquoi ils doivent se baser sur la même chose pour l'enseignant. De toutes les méthodes par lesquelles on peut enseigner et apprendre ces contenus nous nous proposons d'aborder la méthode *progressive* comme une des méthodes les plus efficaces d'enseignement et d'apprentissage de la phonétique française aux apprenants roumains, aux niveaux segmental et supersegmental.

Au niveau segmental, cette méthode est surtout efficace par rapport aux sons vocaliques, car ceux-ci enregistrent de la consécuitivité dans les limites de la superficialité et la profondeur, l'antériorité et la postériorité. Compte tenu du fait que la didactique de la phonétique d'une langue étrangère doit toujours se faire à travers la comparaison du système phonétique à enseigner et à apprendre avec le système phonétique de la langue maternelle de l'apprenant, le contenu à enseigner et à apprendre dans les classes de FLE en milieu natif roumain, axées sur les sons vocaliques, est le suivant:



Sch. 3: Les sons vocaliques du français contemporain
à enseigner et à apprendre en milieu natif roumain

Dans le trapèze ci-dessus nous avons conservé les couples [e]-[ε], [o]-[ɔ], [a]-[ɑ], car en français ils sont significatifs dans le sens qu'ils servent à introduire des sèmes distinctifs. Comparez: *ses* ['se] – *c'est* ['sɛ], *paume* ['pom] – *pomme* ['pɔm], *mal* ['mal] – *mâle* ['mɑl].

A notre sens, l'enseignement et l'apprentissage des sons vocaliques du trapèze ci-dessus sur la méthode progressive doit se faire par classes d'initiation et classes de synthèse.

Une classe d'*initiation* est centrée sur l'enseignement et l'apprentissage d'un seul son vocalique du trapèze ci-dessus. Tout processus d'enseignement des sons d'une langue étrangère se base essentiellement sur l'explication et le modèle. L'*explication* (d'habitude en langue maternelle) est faite par le professeur et précède le plus souvent le modèle, portant, dans l'enseignement de la phonétique d'une langue étrangère à finalités communicatives et non scientifico-théoriques, sur la modalité de l'articulation de chaque son (position des lèvres, du mâchoire, de la langue etc.) et non sur les particularités acoustiques de celui-ci (amplitude, volume etc.) qui sont détectables par des appareils spéciaux et décrites dans une démarche scientifico-théorique. Le *modèle* est celui qui renforce d'habitude l'explication. Il appartient ou au professeur qui fait l'explication (dans le cas où celui-ci reproduit le son d'une façon adéquate), ou à un parleur natif la sonorisation de qui est enregistrée sur une bande ou un support électronique. Il est clair que le meilleur modèle est celui de la bande ou du support électronique. Le modèle permet à l'apprenant de ce faire une idée du son à apprendre – dans notre cas du son vocalique du français -, à travers sa *discrimination*, c'est-à-dire sa distinction, avec précision, des sons (vocaliques) de la langue maternelle (quand la classe porte sur la didactique du premier son vocalique à apprendre - [y]) ou des autres sons (vocaliques en premier lieu, consonantiques en deuxième lieu) de la langue étrangère (le français) qu'il connaît déjà (s'il s'agit d'une classe portant sur la didactique d'un son vocalique français, distinct du son [y]). Le modèle qui est celui d'une personne autre que l'apprenant incite celui-ci à expérimenter le modèle entendu. Cette expérimentation s'appelle *reproduction* ou *articulation imitative*. Elle se fait par rapport à un son (vocalique) pris à part ou à une suite de sons (dont un seul est vocalique et les autres sont consonantiques). Par conséquent, l'apprentissage d'un son vocalique du français dans une classe d'initiation se fait à travers deux étapes importantes:

- (1) celle de discrimination;
- (2) celle de reproduction imitative.

L'étape de discrimination vocalique se réalise par des activités de repérage sonore:

- (1) *simple*, quand on propose, par exemple, aux apprenants de délimiter quel son vocalique singulier a été articulé par la personne X dans l'enregistrement Y;
- (2) *complexe*, quand on propose, par exemple, aux apprenants de délimiter quel son vocalique a été articulé avec quel(s) son(s) consonantique(s) et dans quelle consécuitivité; s'il s'agit de plusieurs sons consonantiques, la discrimination est d'habitude graduelle: on propose des combinaisons avec un, puis deux, puis trois sons consonantiques anté- ou postposés (['mɛ] ['ɛm] ['tʁɛ] ['ɛ tʁ] ['spʁɛ]) qui souvent sont présentées sous forme de séries: (série A) ['sɛ] ['fɛ] ['lɛ] ['mɛ] ['nɛ]; (série B) ['ɛs] ['ɛl] ['ɛm] ['ɛn] ['ɛ:ʁ]; (série C) ['pʁɛ] ['tʁɛ] ['vʁɛ]; (série D) ['ɛ ɡʁ] ['ɛ tʁ] etc.;
- (3) *singulier*, quand on propose, par exemple, aux apprenants de déterminer après quel son consonantique on emploie le son vocalique bien déterminé X;
- (4) *multiple*, quand, par exemple, on propose aux apprenants de saisir combien de fois la personne X a fait apparaître dans son discours sonore le son vocalique X;
- (5) *qualitatif*, quand, par exemple, on propose aux apprenants de déterminer dans quels mots phonétiques le son vocalique X est long ou court;
- (6) *quantitatif*, quand on propose, par exemple, aux apprenants de nommer tous les mots phonétiques d'une série dans lesquels ont entendu le son vocalique X.

La reproduction sonore imitative d'un son vocalique est toujours progressive ou graduelle en classes de FLE, car elle débute par sa forme *simple*, quand on propose aux apprenants de reproduire un son vocalique singulier, articulé par leur professeur ou un parleur natif, pour passer à des formes *complexes*, quand on leur propose de reproduire un son vocalique avec un, puis deux, puis trois sons consonantiques anté- ou postposés. La reproduction dont on parle peut être encore *singulière* (par conséquent, adéquate) ou *multiple* (par conséquent, complètement ou partiellement fautive à l'initiale). Elle peut être *qualitative*, si elle est axée sur l'articulation d'un son vocalique qui comporte des particularités de longueur, nasalisation etc., ou *quantitative*, quand il s'agit de reproduire des séries entières avec un son vocalique quelconque. Par exemple, ['sɛ | 'fɛ | 'lɛ | 'mɛ | 'nɛ |] ou ['ɛs | 'ɛl | 'ɛm | 'ɛn |].

Chaque classe de *synthèse* est centrée sur l'enseignement et l'apprentissage d'un couple, triangle ou série vocalique quelconque, formés des sons vocaliques différents, mais souvent proches, accompagnés ou non de sons consonantiques anté- ou postposés. Les sons vocaliques sont dans ce cas:

- (1) de la même superficité et niveau, par exemple, [e]-[ø], [ɛ]-[œ], [ɛ̃]-[œ̃] ou [a]-[ɑ];
- (2) de la même superficité, mais des niveaux différents, par exemple, [e]-[ø]-[o], [ɛ]-[œ]-[ɔ], [ɛ̃]-[œ̃]-[ɔ̃] ou [a]-[ɑ]-[ã];
- (3) des superficités et niveaux différents, par exemple, [e]-[ɛ]-[a]-[ɑ].

L'étape de discrimination en classes de synthèse vocalique se réalise par des activités de repérage sonore:

- (1) *complexe*, quand on propose, par exemple, aux apprenants de délimiter quels sons vocaliques ont été articulés;
- (2) *singulier*, quand, par exemple, les apprenants doivent trouver dans une suite de mots phonétiques celui qui renferme le couple vocalique demandé.

La reproduction sonore imitative d'un couple, triangle ou série vocalique quelconque peut être *singulière* (par conséquent, adéquate) ou *multiple* (par conséquent, complètement ou partiellement fautive à l'initiale).

Comme on le voit des exemples cités ci-dessus, la mise en place, dans les classes de phonétique française, des couples, triangles et séries vocaliques se fait aussi sur des principes graduels ou progressifs. Ces principes peuvent également être employés dans la didactique:

- (1) du son semi-vocalique [ʏ], issu du son [y], le seul qui reste complètement méconnu de l'apprenant roumain qui se propose d'étudier le français et doit le faire, pour avoir de bons résultats, à travers le son [y];
- (2) des sons consonantiques [tɕ] et [dʒ] (empruntés par le français à l'anglais), [ts], [tz] et [dz] (empruntés par le français au russe ou aux autres langues) et qui s'obtiennent chacun par l'articulation très intégrée de deux sons distincts: [t] et [ɕ], [d] et [ʒ], [t] et [s], [t] et [z], [d] et [z];
- (3) du son [ɛ] qui doit débiter par les variantes roulée et occlusive de celui-ci qui sont des variantes plus faciles à apprendre pour un Roumain que la variante grasseyée;
- (4) des groupes rythmiques, des syntagmes et phrases phonétiques qui, à l'initiale, doivent être former de deux, puis de trois etc. constituants, ce qui donne la possibilité de former graduellement et progressivement des compétences phonatoires en français;
- (5) de la mélodie française, celle uniforme (la plus simple) étant la première à enseigner et apprendre;
- (6) du tempo français, en commençant obligatoirement par celui lent pour passer ultérieurement et progressivement à celui allégo et très allégo;
- (7) des pauses, initialement longues, puis courtes.

Conclusions

La didactique de la phonétique d'une langue étrangère doit prendre en vue les unités segmentales et supersegmentales. Elle doit avoir pour point de départ l'approche comparative de la phonétique de cette langue étrangère avec la phonétique de la langue maternelle de l'apprenant. Cette stratégie augmente les possibilités d'apprentissage de l'apprenant, en diminuant considérablement les efforts que celui-ci doit faire pour assimiler les unités phonatoires de la langue étrangère.

Notes

¹Coşciug, 2011, p. 108; Coşciug, 2012, p. 116.

²Gak, 1976, p. 37.

³Cantemir, 2012, p. 37-41.

⁴Où l'accent tombe sur le deuxième élément.

⁵Il n'y a pas de sons semi-consonantiques en roumain.

⁶Cantemir, 2012, p. 41-47.

⁷Cantemir, 2012, p. 91-92.

⁸Dans l'exemple qui suit nous avons mis en italique la phrase auxiliaire.

⁹M. Druon, *Nouvelles*, p. 98.

¹⁰La question, dans ce cas, était la suivante: «Qu'as-tu répondu?». G. Simenon, *Maigret chez le Ministre*, p. 127.

¹¹La question, dans ce cas, est la suivante: «Cu cine ai fost la Mihai?»

¹²Ph. Grimbert, *Un secret*, p. 103.

Références

CANTEMIR, Gr. *Limba română contemporană (fonetica)*. Bălți, 2012 [=Cantemir, 2012].

COŞCIUG, Angela. *Etude comparée des systèmes vocaliques du français, espagnol, roumain et russe // Limbaj și context / Speech and Context International Journal of Linguistics, Semiotics and Literary Science*. Vol. 1, 2011. P. 108-115 [=Coşciug, 2011].

COŞCIUG, Angela. *Unele considerații de ordin general asupra sistemelor vocalice ale limbilor franceză și germană // Limbaj și context / Speech and Context International Journal of Linguistics, Semiotics and Literary Science*. Vol. 2, 2012. P. 115-120 [=Coşciug, 2012].

ГАК, В.Г. *Сравнительная типология французского и русского языков*. Ленинград: Просвещение, 1976 / GAK, V. *Sravnitel'naya tipologia frantsuskogo i ruskogo yazikov*. Leningrad: Prosvescenye, 1976) [=Гак, 1976].